

Fiche repère « GS-24 »

Organisation pédagogique, éléments didactiques et gestes professionnels en classe de Grande Section à 24 élèves

Les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer de repères et d'éléments de réflexion pour mieux organiser les apprentissages en classe de GS. ▪ Interroger et faire évoluer sa pratique afin de construire des connaissances solides chez les élèves de GS et les aider à développer des réflexes cognitifs sur lesquels les apprentissages fondamentaux du CP pourront s'ancrer.
Le prescrit Textes institutionnels Etat de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation est un investissement fondamental pour l'avenir du pays. Vecteur de progrès collectif, l'école est aussi un levier essentiel d'équité territoriale comme de justice sociale. Dans la continuité de la priorité donnée à l'école primaire pour assurer la construction des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) chez tous les élèves, les effectifs des classes de grande section, hors éducation prioritaire, seront réduits progressivement pour atteindre au maximum 24 élèves par classe. Le plafonnement progressif des effectifs à 24, offre la possibilité aux professeurs de mieux accompagner chacun des élèves dans un cadre propice aux apprentissages, afin de favoriser l'attention, l'engagement et les compétences indispensables au bon déroulement de la scolarité future. ▪ La grande section fait partie du cycle 1. Il ne s'agit pas d'anticiper le travail des fondamentaux mais de poser les bases solides des apprentissages premiers. Ces premiers apprentissages, construits et mis en œuvre durant les trois années de l'école maternelle, consolidés en GS doivent permettre aux élèves, les plus fragiles notamment, une entrée réussie au CP. Plusieurs leviers peuvent être activés, parmi lesquels, l'aménagement de l'espace et du temps, l'organisation des apprentissages avec des moments programmés de consolidation et de mémorisation et la mise en œuvre d'un enseignement explicite pour tous les élèves. ▪ Les trois notes de service pour l'école maternelle du 28 mai 2019 « L'école maternelle, école du langage » (n°2019-084), « Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations » (n°2019-085), « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » (n°2019-086) ainsi que le programme en vigueur à la rentrée 2021 (BO n°25 du 24 juin 2021) posent le cadre. Les recommandations pédagogiques ci-dessous y prennent appui. ▪ Les différents leviers sont présentés séparément pour plus de lisibilité mais ils interagissent les uns avec les autres. Ils sont donc à actionner en parallèle.
Préconisations Recommandations Mise en œuvre	<p>Démarches et supports d'apprentissage en langage et dans les premières activités mathématiques</p> <p>➤ <u>Langage oral et écrit</u></p> <p>Les acquisitions en langage progressivement réalisées à l'école maternelle sont déterminantes pour la maîtrise future des apprentissages fondamentaux. L'étendue du vocabulaire est un facteur prédictif de la réussite scolaire. Les connaissances associées en conscience phonologique, en reconnaissance des lettres et en découverte du principe alphabétique sont également des prédicteurs de réussite en lecture/écriture. Ces connaissances et compétences devront donc faire l'objet d'un apprentissage structuré, régulier et progressivement mis en œuvre dès la petite section.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enrichissement du vocabulaire et construction de la syntaxe <ul style="list-style-type: none"> - Mener en parallèle l'apprentissage du vocabulaire de réception (sens) et de production (réemploi) : chaque nouveau mot appris est au service de la compréhension, du développement de la syntaxe et de la pratique des conduites discursives (raconter, décrire..).




- La démarche d'apprentissage du vocabulaire (comprendre, mémoriser, utiliser) est à mettre en œuvre dans tous les domaines du programme (ex. : pour décrire un dispositif en activités physiques, pour expliquer une fabrication en sciences...).
- Les espaces de la classe (espace cuisine, sciences...) sont des lieux où la catégorisation (images avec mots référents) et la réactivation du vocabulaire (scénarii à jouer et à verbaliser) prennent sens.
- Travailler l'étendue du vocabulaire (nombre de mots connus) et la profondeur du vocabulaire (relations entre les mots) à travers des activités autour du sens des mots, de leurs représentations, de leur usage, des univers de référence....
- S'appuyer sur des outils (objets, photos, représentations imagées) et proposer des activités permettant de mémoriser le vocabulaire (boîtes à mots, boîtes à histoires, albums échos, imagiers, jeux de loto, dictées motrices,...) et de le structurer (fleurs lexicales, réseaux de mots, jeux de catégorisation...).
- Mettre à l'emploi du temps des séances courtes ritualisées visant la mémorisation.
- **Développement de la compréhension**
 - Mettre en œuvre un enseignement explicite de la compréhension avec mise en évidence des procédures mentales de mémorisation (en lien avec l'enrichissement du vocabulaire) et des stratégies de compréhension (film mental, inférences...).
 - Proposer, à l'espace bibliothèque, des supports manipulables par les élèves pour faciliter la mémorisation du vocabulaire (cartes images, marottes) et soutenir la compétence « raconter » (décors, chemins ou images chronologiques, masques ...).
 - Prévoir à l'emploi du temps des temps de réactivation du vocabulaire et des possibilités d'entraînement pour raconter, à plusieurs puis seul, l'intégralité du récit.
- **Entraînement de la conscience phonologique**
 - Prendre appui sur un travail de la voix (articulation, chant, jeux de langue), de l'écoute (discrimination de bruits et sons) et de la sensibilité phonologique (à partir de comptines, jeux de rimes, jeux sur les mots) mené en progressivité de la PS à la GS.
 - Développer en parallèle la conscience lexicale (concept phrase et mot) en segmentant le discours oral en mots et en établissant des correspondances entre l'oral et l'écrit.
 - Mener des séances en conscience phonologique progressives et régulières (20 mn chaque jour) basées sur un travail conséquent sur la syllabe (dénombrer, matérialiser, manipuler, comparer), séances amorcées en MS et poursuivies en GS.
 - Quand les bases solides du travail autour des syllabes sont posées, mettre en œuvre des activités structurées sur les phonèmes (voyelles, sons d'attaque...).
 - Prévoir de courtes activités ritualisées pour consolider les apprentissages menés.
 - Donner du sens à cet apprentissage en réinvestissant les compétences développées lors des activités de dictée à l'adulte, d'encodage de mots ou d'essais d'écriture.
- **Ecrire pour commencer à apprendre à lire**
 - Comprendre le principe alphabétique, c'est comprendre qu'à une lettre isolée ou à un groupe de lettres (graphème) correspond un son (phonème). **Accompagner l'enfant dans la découverte du principe alphabétique c'est l'amener à identifier les lettres par leurs trois composantes (nom, valeur sonore et graphie)**, de manière progressive, avec des outils et des supports et en appui sur le langage (nommer, bruiteur). Sans cette épellation et cette mise en son des lettres, les jeux sur l'alphabet (loto, domino) se limitent à une simple activité de discrimination visuelle.
 - La découverte du principe alphabétique est à mener en appui sur le lien oral/écrit à travers des activités d'écriture mises « en son » : écriture du prénom, de mots, de phrases, copie, dictées à l'adulte, essais d'écriture, premières productions autonomes.
 - Les activités d'écriture seront journalières et menées dans le cadre d'un enseignement explicite (sens des apprentissages et procédures). Elles prennent appui sur des outils construits avec les élèves (prénoms, mots outils, affichages référents).
 - Sans attendre la mise en œuvre de séances organisées sur les phonèmes, se saisir des situations incidentes et des opportunités en contexte (appel, comparaison de mots, écriture...), et ce dès la petite section, pour travailler le principe alphabétique.
- **Nombres et résolution de problèmes**
 - Travailler en parallèle l'usage cardinal (expression de la quantité) et l'usage ordinal (expression d'un rang ou d'une position).
 - Proposer des activités variées et fréquentes de constitution, de comparaison et de dénombrement de collection. Une attention particulière sera portée sur l'enseignement de la capacité d'énumération.
 - Les apprentissages liés à l'usage ordinal prendront appui sur des activités de suites ordonnées (avant/après), de repérage dans une file ordonnée (sens de la file, 1^{er}/2^{ème}/3^{ème}/..., avant le 4^{ème}, après le 5^{ème},...), de déplacement sur une piste graduée, de repérage et positionnement sur la file numérique.

	<ul style="list-style-type: none"> - Stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à 10 (compréhension de l'itération de l'unité, connaissance des compositions et décompositions). - Mener des activités de résolution de problèmes portant sur des ajouts et retraits de quantités et des situations de partage. - En complément des séances spécifiques concernant le nombre, utiliser les temps ritualisés pour consolider la suite numérique, les représentations des quantités, la mémorisation des décompositions, l'intégration de schémas de problèmes...
--	---

<p>Préconisations Recommandations Mise en œuvre</p>	<p>Aménagement du temps et progressivité des apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'emploi du temps est un organisateur pédagogique de la journée de l'enfant, respectueux de ses besoins, et un outil au service de la mise en œuvre des programmes. Concevoir un emploi du temps, c'est mettre en synergie les situations d'apprentissage pensées en progressivité, les modalités organisationnelles de travail, les espaces de la classe conçus selon des intentions pédagogiques, le temps institutionnel, les contraintes de l'école et le rythme de l'enfant. ▪ Faire évoluer les « rituels », temps social, court avec préparation pendant l'accueil par des élèves responsables, au cours duquel la réactivation en contexte d'habiletés lexicales, phonologiques et mathématiques prend sens : <ul style="list-style-type: none"> - Nommer les lettres des prénoms et trouver des mots commençant par la même lettre, comparer deux prénoms proches pour les différencier (lettres, syllabes, phonèmes), bruyter les initiales et trouver des mots commençant par le même son, mettre en correspondance mots et alphabet... - Ecrire la date et/ou une phrase journalière sous la dictée avec insistance sur le développement de la conscience lexicale et la découverte du principe alphabétique (nom et son des lettres, verbalisation du geste graphique). - Compter les présents (filles/garçons) en mettant en avant les décompositions, les compléments à et la comparaison des quantités. ▪ Concevoir un entraînement régulier au service de la consolidation avec des temps d'activités ritualisées pour ancrer les apprentissages passés ou en cours. Temps courts (5/7 mn) programmés sur plusieurs créneaux, répartis dans la journée, ciblés chacun sur un apprentissage, évolutifs en fonction des acquisitions et visant : la mémorisation du vocabulaire, du nom et sons des lettres, des décompositions ; l'acquisition de la comptine numérique ; la mise en correspondances des différentes représentations des nombres ; la résolution de problèmes additifs, soustractifs, de partage... ▪ Permettre à chacun un temps de répétition suffisant selon ses besoins en offrant sur le temps d'accueil et sur les temps intermédiaires des possibilités d'entraînement (boîtes à mots, marottes, boîtes à histoires, matériel mathématique, jeux numériques et non numériques...).
--	--

<p>Préconisations Recommandations Mise en œuvre</p>	<p>Les modalités d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Variation des modalités de travail</u>. Le travail en « ateliers » n'est qu'un moyen parmi d'autres pour mettre en œuvre les apprentissages. En fonction de l'objectif visé, des modalités de travail variées (individuel, collectif, par binôme, par demi-classe ou par groupe) seront proposées. Les groupes sont à géométrie variable : homogènes, hétérogènes ou « à besoins ». ▪ <u>Mettre en œuvre une différenciation ciblée</u>. L'observation approfondie et critériée des élèves permet de déterminer la différenciation la plus adaptée à chacun et limite le risque de sur-étayage qui peut aller à l'encontre des objectifs de construction de l'autonomie. Trois leviers d'action possibles indissociables d'une réflexion sur les outils d'aide et les traces des apprentissages : <ul style="list-style-type: none"> - Prévention : renforcer la motivation et l'engagement en levant les craintes et en valorisant, donner « un coup d'avance » (sas d'entrée dans les apprentissages ou séance préparatoire à l'activité avec groupe ciblé), développer l'autonomie (connaissance des outils disponibles, des stratégies antérieurement employées) - Etayage et renforcement : reformulation de consignes, aide à la verbalisation, mobilisation des outils, travail des compétences métacognitives (savoir se représenter la tâche et les étapes, savoir chercher...). - Remédiation : analyser les erreurs, prendre conscience des stratégies, reprendre l'apprentissage dans une situation différente ou avec un allègement cognitif. ▪ <u>Enseigner explicitement</u> pour donner du sens aux apprentissages et développer l'autonomie cognitive à travers le « Pourquoi ? » (présentation des enjeux de la tâche et des finalités de l'apprentissage), le « Comment ? » (explicitation des procédures, stratégies ou connaissances à mobiliser), le « Retour sur activité » (feedback au regard des critères de réussite donnés, institutionnalisation).
--	---

<p>Préconisations Recommandations Mise en œuvre</p> 	<p>Aménagement de l'espace et affichages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces dédiés de la classe sont pensés pour répondre à des intentions pédagogiques et viser des apprentissages. Ils sont organisés par l'adulte mais aménagés avec les élèves pour qu'ils se les approprient et comprennent le sens de ce qu'ils y apprennent. ▪ La flexibilité de l'organisation de l'espace est à envisager en fonction des modalités et des contenus des apprentissages. ▪ Les affichages, construits avec les élèves, seront visibles et accessibles (à leur niveau) pour pouvoir être mobilisés. L'utilisation de portants permet d'optimiser l'espace. ▪ <u>L'espace regroupement</u>, lieu d'échanges et de réflexion collective, comprendra, entre autres, les outils nécessaires au travail en contexte de la conscience phonologique, du principe alphabétique et de la construction du nombre. Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Alphabet dans les trois écritures doublé de cartes lettres mobiles pouvant être rapprochées des mots outils de la classe (jour de la semaine, prénoms, mots liés à des projets...) ou des mots écrits ou à écrire au tableau. - Supports évolutifs d'appel (tableau filles/garçons, tour d'appel...) avec cartes des représentations des quantités pour travailler les décompositions et les recompositions. - Une bande numérique avec représentation des quantités correspondantes et signalement de la dizaine. ▪ <u>L'espace bibliothèque</u>, lieu d'initiation au monde de l'écrit et au plaisir de lire, sera aménagé avec : <ul style="list-style-type: none"> - Des livres variés (albums, documentaires, imagiers, magazines, recueils de poésie) avec des premiers repères de classement (gommettes ou icônes). - Des lutins « mémoire » de la classe (comptines/poésies/chants, albums lus, activités de classe, projets) pour se remémorer et entraîner différentes conduites discursives (évoquer, décrire, raconter, expliquer...). - Des marottes et boîtes à histoire, supports de compréhension indispensables pour travailler la compétence « raconter ». <p>-->Les outils relatifs à l'enrichissement du vocabulaire prendront davantage de sens en étant installés à proximité de cet espace.</p> ▪ <u>L'espace dédié à l'écrit</u>, espace d'essais libres et d'entraînement, proposera des supports variés destinés à recevoir de l'écrit, des outils scripteurs réservés à l'écriture et des référents (documents authentiques, liste de mots, dictionnaire, abécédaire, jeux de lettres, imprimerie, mots outils de la classe). ▪ <u>L'espace graphisme</u>, espace de création et de consolidation de la motricité, sera différencié de l'espace écrit pour clarifier chez les enfants les objectifs d'apprentissage visés. A disposition des enfants : des supports, des outils et des matériaux variés, des répertoires graphiques et des références artistiques associées. ▪ <u>L'espace « Mathématiques »</u> : espace de manipulation libre ou dirigé et de renforcement dans lequel les élèves retrouveront le matériel des activités en cours ou passées (entraînement, consolidation), du matériel de base (jetons, formes), des supports (abaques, boulier), des référents des outils d'aide (cartes avec représentations variées des quantités, bandes numériques, frise...), des jeux numériques et non numériques.
<p>Préconisations Recommandations Mise en œuvre</p>	<p>La « juste » place des autres domaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chacun des cinq domaines du programme est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien même si une attention particulière est portée à la préparation aux apprentissages fondamentaux. ▪ La maîtrise de la langue, condition essentielle à la réussite de tous les élèves, se construit au sein de chaque domaine. Dans les apprentissages qui y sont menés, l'enfant ne peut s'engager dans « le comprendre » et « l'apprendre » qu'en appui sur le langage : « Faire », « Dire le faire » pour « Comprendre le faire ». ▪ Concernant l'aménagement d'espaces dédiés à ces domaines, les affichages, en lien avec les activités qui y sont menées, seront pensés en termes d'apprentissages langagiers visant à comprendre et apprendre les notions abordées : imagiers vocabulaire et supports (photos, dessins, représentations) déclencheurs de conduites discursives élaborées (décrire, expliquer, raconter, évoquer, justifier...).
<p>Ressources</p>	<p>Ressources pour l'école maternelle Eduscol / Guide pour enseigner le vocabulaire Guide pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle Document Mission Maternelle « Les essentiels et des ressources en classe de GS à 24»</p>